Commune d'Antigny

DÉLIBÉRATION N° 2026/41

L'an deux mil vingt-et-six, le 22 septembre à 20 h 30, les membres du conseil municipal de la Commune d'ANTIGNY dûment convoqué, se sont réunis dans la salle du conseil de la mairie, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire conformément aux articles L. 2121-10, L.2121-11 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales

Date de la convocation du Conseil Municipal : 16 septembre 2026

Nombre de conseillers en exercice : 15			
Présents : 12			
Votants : 15			
Votes	**Pour : 15**	**Contre : 0**	**Abstention : 0**

Etaient présents : M. Vincent LAUER, M. Christophe LEFOULON, Mme Gisèle THEUTTHOUNE, M. Alexandre CHASSAT, Mme Noémie CHARTRIN, M. Vincent CERISIER, M. Bruno MARTIN, Mme Émilie BORGET, M. Alexis BERJONNEAU, M. Stéphane THOULISSE, Mme Aurore GERMANEAU, M. Aurélien THABUTEAU.

Étaient excusés : Mme Emmanuelle FAUTREL, Mme Cindy VILLEMOND, Mme Valérie SPOTO.

Étaient absents :

Procurations :
Mme Emmanuelle FAUTREL donne procuration à M. Alexis BERJONNEAU
Mme Cindy VILLEMOND donne procuration à Mme Noémie CHARTRIN
Mme Valérie SPOTO donne procuration à Mme Gisèle THEUTTHOUNE

Noémie CHARTRIN a été nommée secrétaire de séance.

OBJET : Budget 2026 – Décision modificative n° 1

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2311-1, L2311-2 et L1612-11 ;

Vu la délibération n° 2026/10 du 3 Mars 2026 portant adoption du budget primitif de la commune 2026 ;

Vu la proposition de décision modificative n° 1 ;

Considérant qu'il y a lieu de procéder à des ajustements budgétaires ;

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire ;

Mairie d'ANTIGNY – 42 Place de la Mairie – 86310 ANTIGNY
Téléphone : 05.49.48.04.49
mairie@antigny86.fr

AR Prefecture
086-218600062-20260922-22092026_41-DE
Reçu le 12/10/2026

DÉLIBÉRATION N° 2026/41

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ADOPTE la décision modificative n° 1 comme suit :
Section investissement/dépenses :

Chapitre	Libellé nature	Article	Opération d'équipement	Montant	Nouveaux crédits
21	Autres bâtiments publics	21318	245 (église)	- 26 056,33 €	+ 596 767,29 €
21	Bâtiments publics	21351	263 (climatisation mairie + école + cantine)	+ 26 056,33 €	+ 26 056,33 €

Fait à ANTIGNY, le 23 septembre 2026

La secrétaire de séance,
Noémie CHARTRIN

Le Maire,
Vincent LAUER

MAIRIE d'ANTIGNY
86310 (Vienne)

Mairie d'ANTIGNY – 42 Place de la Mairie – 86310 ANTIGNY
Téléphone : 05.49.48.04.49
mairie@antigny86.fr

AR Prefecture
086-218600062-20260922-22092026_41-DE
Reçu le 12/10/2026